

Dans son éditorial du 13 avril 1995, Kin Kiey Mulumba, rédacteur responsable du Soft écrit : « ... Le nombre des titres (des journaux) sur le marché n'a jamais atteint un tel degré de démesure. La démocratisation développée à outrance et à la vitesse supersonique a amené le combat politique à quitter les strapontins du Parlement pour la rue. Le pays en a gagné en liberté mais a perdu en confusion.

Là où tous ces journaux se ressemblent, c'est qu'ils ne se mettent d'accord sur rien. Les titres exposés à la " une " donnent souvent la mesure de la tragédie. L'échelle des valeurs est la chose la moins partagée par notre presse. C'est à croire que chacun évolue sur sa planète.

Quand il arrive- fait rarissime- de titrer sur une même affaire, les faits matériels ne les mettent jamais d'accord. Car derrière les titres se nichent non pas des journalistes qui ont choisis de faire de la presse leur métier, mais des hommes politiques sinon des officiers souvent aux sombres objectifs...

L'homme véritable est celui qui convoque chaque soir un ou plusieurs " directeurs de publication " pour leur remettre sa copie et qui influe ainsi sur la conduite des affaires en majuscules. La signature imprimée en bas de page n'a souvent aucun visage et sans doute peu importe ! Le phénomène " un ministre, un journal " ... n'avait jamais atteint des proportions aussi ahurissantes. On rapporte qu'au moins 500 autorisations de paraître circuleraient dans la poche de nos ministres ou p-dg en fonction ou pas, et ces éditeurs en herbes attendraient le moment propice pour faire valoir leurs titres et ajouter encore plus au bordel unanimement déploré... »

Dans le secteur de la presse écrite, écrit Kasonga (1994 : 280-288), Mobutu remet une somme de 3 millions de dollars US à M. Panu-Panu Bibanda afin que celui-ci crée un nouveau journal qui donnerait l'impression d'être indépendant, ce journal sera dénommé Nzadi. Il consent, poursuit-il, à l'éditeur du magazine Finance un montant presque semblable pour créer Le Soft, l'éditeur en question continuera en outre à toucher chaque mois une somme de 50.000 dollars à titre de subvention. Des offres de subvention moyennant allégeance au camp du Maréchal circulent en sous-main chez ses conseillers. On observe des cas de corruption des responsables de

certaines rédactions qui désertent leurs postes pour créer de nouveaux journaux qui ne critiqueront plus Mobutu... »

La précarité de l'environnement économique exacerbé par l'hyper-inflation, le coût excessif et la rareté des matières premières ainsi que l'absence d'une demande solvable due à l'analphabétisme et à la pauvreté de la population sont autant de facteurs qui empêchent les éditeurs des journaux de s'épanouir.

L'hyper-inflation de ces derniers temps a eu raison de plusieurs titres (de même que l'improvisation dans la gestion). Les autres titres sont menacés de disparition : les subventionnés¹ à grands frais à cause d'un manque de lecteurs, et les non-subventionnés à cause de la répression et des conditions économiques.

Il faut signaler aussi que le faible pouvoir d'achat menace la majorité de la population congolaise de son caractère de consommateur potentiel : trois à quatre individus se cotisent pour acheter un journal dont le prix est élevé.

Les coûts de production de la plupart des entreprises sont très élevés : non seulement les imprimeries souffrent d'un manque de matériel mais également l'emploi d'un personnel inexpérimenté et insuffisant en nombre. Cette médiocrité se répercute sur la qualité du travail fourni.

¹ *Elima*, *Salongo* (quotidiens, Kinshasa) ; *Finance* (mensuel, Kinshasa) ; *Mampinga* (hebdomadaire, Kinshasa) ; *Boyoma* (quotidien, Kisangani) ; *Mjumbe* (quotidien, Lubumbashi) ; *Jua* (hebdomadaire, Bukavu) ; *Les Kasai* (hebdomadaire, Mbujimayi) ; *Mambenga* (hebdomadaire, Mbandaka) ; *Azap* (quotidien, Kinshasa) ; *Lokole* (mensuel, Kinshasa) Voir Kasonga, op. cit., p. 281.

§2. Obstacles géographiques

« Les journaux restent des “produits de la ville” et plus particulièrement des capitales sur les campagnes »¹.

Cette affirmation de A. J. Tudesq, qui a étudié le média en Afrique noire, décrit l'handicap de la nouvelle presse dans sa diffusion car elle est essentiellement confinée aux zones urbaines. Ce qui explique la concentration élevée de population et par un nombre plus important d'alphabétisés, attirés, par exemple, à Kinshasa, la capitale, Lubumbashi, etc., par la présence d'un important vivier d'emplois dans la fonction publique, dans des mines (cuivre, diamant, etc.). Entre les villes urbaines et les campagnes du Congo-Kinshasa existe une certaine fracture spatiale tenant à l'archaïsme des réseaux de communication.

Dans un immense pays comme le Congo-Kinshasa, sous-gouverné et mal gouverné, car des portions du territoire, habitants et activités échappant au contrôle de dirigeants qui ne se préoccupent pas du bien-être de leurs populations, où les voies de communication, avons-nous signalé dans les pages précédentes, sont vétustes, le réseau routier étant impraticable où les populations entières sont enclavées, la distribution des journaux pose problème. Ce qui fait que toute la presse de la transition soit concentrée aux grands centres urbains du pays.

Chaque organe de presse assure lui-même sa propre distribution. Il n'est pas étonnant de constater que les journaux préfèrent réserver leurs colonnes à la politique, aux manifestations de la rue à Kinshasa, aux journées villes mortes, pas un mot ou rarement sur ce qui se passe hors de grandes villes du pays. Le monde rural est totalement absent. La quasi totalité de la rédaction ne dispose même pas d'un moyen de locomotion, ni téléphone, etc. C'est sur l'AZAP (source limitée pour certains journaux) ou sur la presse étrangère que les différents journaux se reposent pour savoir ce qui se passe à l'intérieur du Congo-Kinshasa.

Dans des régions situées à l'écart des voies commerciales l'information écrite ne pénètre pas. La radio ou la télévision n'y sont pas reçues. Il est surprenant de constater que même dans des centres urbains, la presse circule assez mal : la médiocrité de services postaux rend la vente des journaux par abonnement impossible. Dans ces conditions c'est la vente à la criée, des kiosques qui sont privilégiés.

On se souviendra de la guerre à l'Est² du pays. Certains qui avaient la chance de capter RFI ou une autre chaîne de télévision ou radio étrangère suivaient la situation dans les zones de combat. D'autres ne savaient même pas que l'Est du Congo-Kinshasa était en proie à la rébellion.

§3 - Obstacles politiques

Notons que la presse a une mission sociale très importante : celle de servir de lien entre les membres de la communauté humaine. Elle joue un rôle très important dans la vie politique. Certains hommes d'Etat tels que Napoléon Bonaparte, se sont servis de la plume pour défendre leur politique et leur prestige.

Le rôle idéologique de la presse se dévoile sans ambages dans ces paroles qu'a dites M. Nikita Khrouchtchev dans son discours sur l'art et la littérature, prononcé en été 1957 : « De même que l'armée ne peut pas combattre sans armes, de même le parti ne peut pas accomplir son travail idéologique sans l'arme efficace et puissante qu'est la presse... Nous ne pouvons donc laisser la presse entre des mains peu sûres.

1 André-Jean Tudesq, « Média et développement en Afrique noire ; Enjeux et réalités », in *Mondes en développement*, n°73, tome 19, pp. 11-20.

2 Rébellion d'octobre 1996, au Sud Kivu, choisit la lutte armée. Une composante politique de la rébellion, le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), apparaît le 21 août 1998 dans le sillage des mutins de Goma. Composés de personnalités tutsi banyamulenge et leur parrains rwandais et ougandais, la présence de congolais non tutsi tient pour certains d'entre eux au verrouillage, par l'AFDL, des espaces de libertés et d'action arrachés depuis le déclenchement du processus de transition en 1990.

Elle doit être confiée à ceux qui ont les convictions politiques les plus fermes et qui sont entièrement dévoués à notre cause »¹.

La presse a toujours constitué un enjeu, une lutte dont le contrôle a toujours été rude pour les groupes de presse, les puissances de l'argent et des pouvoirs politiques.

Malgré la liberté retrouvée, la presse continue à être contrôlée par les autorités de la transition. En l'absence d'une réglementation fiscale de faveur pour la presse congolaise, celle-ci est soumise au régime fiscal commun à toutes les entreprises commerciales et individuelles. Durant la transition, les gouvernements successifs ne manquaient pas de brandir de menaces de fermeture des maisons d'éditions des journaux qui ne s'acquittaient pas de leurs impôts vis-à-vis de l'Etat. Ainsi, dans le compte rendu de conseil des ministres du 7 mai 1993, il a été déclaré que « ...les ministres des Finances, de l'Economie et du Travail devront vérifier chacun en ce qui le concerne si les entreprises de presse s'acquittent de leurs obligations fiscales et de toutes leurs prestations sociales conformément à la loi ».

Les organes de presse dont l'orientation politique diverge avec les points de vue du pouvoir font souvent objet de ces genres de menaces. Donc la presse est toujours muselée.

D'autres menaces s'exercent au niveau de l'accès aux sources. Car le gouvernement dispose du monopole de l'information. Le libre accès à l'information n'est pas encore acquis. Cette entrave entraîne des rumeurs invérifiées et certains journalistes se lient d'amitié avec les hauts cadres de différentes administrations pour tirer quelques informations qu'ils commentent et publient, d'où difficulté de vérifier et d'évaluer la fiabilité des sources de cette information conduisant aux dérapages et à la manipulation.

N'oublions pas l'arrêt des subventions aux journaux qui encensent l'Opposition ; le refus d'autorisation de paraître pour des journaux initiés par les partis politiques de l'Opposition ; suspension de journaux ou leur interdiction de

1 Institut International de la Presse (Zurich) : La presse dans les Etats autoritaires cité par Bolela

paraître ; les poursuites judiciaires et arrestations par les parquets ou autres juridictions connues ; la révocation de journalistes ; des attaques contre certains journalistes, avec morts suspects, tortures,...¹

§4. Obstacles socioculturels

Il convient de relever que la plupart des études démographiques (notamment Europa World Year Book, 44th édition 2003, vol.1) affirment que le Congo-Kinshasa est actuellement peuplé par 52.522.000 millions d'habitants (en 2001). En 1988 l'Institut National de Statistiques du Congo-Kinshasa, qui a mené des études sur le taux de scolarisation, évalue à 30% les personnes alphabétisées².

Si nous nous basons sur le chiffre de 40% au lieu de 30 comme c'est le cas en 1988, la première déduction nous conduira au constat qu'en dépit de ses 52 millions d'habitants, il existe seulement 13.130.500 lecteurs potentiels. Et, puisque aucune étude scientifique n'a encore réussi à stratifier ces personnes selon leur degré d'alphabétisation, nous supposons que les 40% d'alphabètes cités concernent toutes les catégories de lecteurs, depuis le Professeur d'Université jusqu'à l'écolier, en passant par la vieille femme récemment alphabétisée.

L'Institut National de Statistiques, dans son étude citée ci-haut, exclut près de 3 millions de personnes du chiffre de 10.500.000 qui sont devenues des néo-analphabètes. Ceux-ci sont des personnes qui n'éprouvent ni un intérêt ni un plaisir à lire. Cette nouvelle donnée nous autorise à considérer que près de 9.500.000 personnes (si nous prenons le chiffre de 40%) constituent aujourd'hui la cible de l'activité éditoriale au Congo-Kinshasa et méritent ainsi d'être désignées comme « lecteurs potentiels ».

En ce qui concerne la seule ville de Kinshasa, force est de remarquer qu'aucune enquête approfondie n'a été jusqu'à ce jour menée pour savoir le nombre

Albert Oscar, « La presse et la société humaine », in *Zaire Afrique*, n°58, octobre 1971, pp. 439-446.

1 Pour la répression contre la presse, voir Kasonga, op. cit., pp. 286-287.

2 Institut National des Statistiques, « Statistiques Livres » en Annuaire Statistique, 1988. Cette année le Congo-Kinshasa comptait 35 millions d'habitants.

exact des « lecteurs potentiels ». Néanmoins, le Ministère du plan congolais évalue à plus de 5.000.000 la population de Kinshasa.

En mai 1988, avec le concours du Centre culturel français et d'autres organismes de Kinshasa, le Centre Interdisciplinaire et de l'Education Permanente (CIDEP), le Centre de Perfectionnement en Administration (CPA) et le Laboratoire d'Analyses Sociales (LASK), ont initié une série d'enquêtes dans le but de savoir que lisent les Kinois, qui lit quoi à Kinshasa ?

Les résultats de ces enquêtes ont permis la stratification reprenant les différentes catégories composant la demande de la lecture à Kinshasa :

Tableau 15 - Catégorie de lecture et de lecteurs

Catégorie de lecture	Catégorie de lecteurs
Manuels scolaires	Elève de l'Enseignement Primaire et Secondaire
Revue et périodiques	Fonctionnaires et Grands lecteurs
Ecrits et littératures religieuses	Publics diffus
Romans	Grands lecteurs
Essais et écrits scientifiques	Etudiants / Chercheurs / Grands lecteurs

En définitive, la demande de la Presse périodique est représentée par les travailleurs et les grands lecteurs (Universitaires, étudiants, hommes politiques, entrepreneurs, ...). Mais cette demande est minée par divers maux dont les plus importants d'analphabètes, le néo-alphabétisme, la faiblesse du pouvoir d'achat, la quasi-absence des structures de distribution permettant une grande diffusion du journal à travers la ville.

Toutefois la demande de la presse périodique à Kinshasa se développera assez rapidement sous le double effet de la croissance démographique et de l'alphabétisation.

Il est intéressant de constater qu'hier, la presse n'intéressait presque plus personne du fait de la monotonie mais depuis la libéralisation, le marché devient intéressant.

Donc le lectorat de la presse congolaise est composé des fonctionnaires, des étudiants partageant le même vocabulaire. La société civile, n'ayant pas toujours le moyen de s'offrir un journal s'y reconnaît.

Les journaux congolais de la transition sont attachés soit au directeur de publication, soit au rédacteur en chef, etc. derrière lequel se cache un parti politique, un ministre ou une personnalité quelconque. Ce sont des diplômés, ayant fait leurs études ou une formation, ou une spécialisation en communication à l'étranger (Europe, Etats-Unis d'Amérique...ou sur place au Congo-Kinshasa dans les universités : Institut Facultaire des Sciences de l'Information et de la Communication (IFASIC), Facultés Catholiques de Kinshasa (FCK), Studio-Ecole de la Voix du Zaïre (SEVOZA), Université de Kinshasa, Faculté de Communication), etc. Ceux-ci incarnent le changement. Ils ont accédé à un certain degré d'instruction partageant généralement l'emploi de la langue française, la vie citadine, l'école, bref ce sont des élites bureaucratiques.

On se rappellera bien de cette affirmation de Gonidec en parlant de l'Afrique, je cite : « Le savoir comme l'avoir sont celui des instruits et des nantis »¹. Quoique ces journaux soient dirigés par des diplômés, la plupart de temps l'amateurisme se fait sentir². La conséquence en est que l'on constate de nombreux abus dans le chef des journalistes qui ne respectent pas les principes éthique et déontologique.

1 P. François Gonidec, « Démocratie et développement en Afrique : Perspectives internationales et nationales », in *Afrique 2000*, n°14, août 1993, pp. 49.60.

2 Les journaux sont rédigés la plupart de temps par les étudiants en communication, ensuite, les 50 titres recensés au 1er janvier 1990, le ministère ayant en charge la presse et l'information délivrera plus de 500 autorisations à paraître.

Alors que Bourdieu affirme que : « le marché scolaire est strictement dominé par les produits linguistiques de la classe dominante »¹, la plupart des rédacteurs n'ont pas une formation professionnelle. Tous ceux qui dirigent des organes de presse au Congo-Kinshasa ne sortent pas tous des écoles de communication. Certains viennent de formations universitaires différentes et s'improvisent rédacteurs parce qu'ils savent bien manier la plume.

Est-il que, d'une manière générale, les journaux congolais restent l'apanage de l'élite intellectuelle, d'où la faiblesse du marché potentiel des lecteurs. Autrement dit le journal comme mode d'expression a ses limites, en particulier il est peu accessible au peuple congolais. Non seulement celui-ci est peu porté à la lecture, mais de plus les difficultés de diffusion du journal, alliées à l'obstacle que constitue le recours à la langue française, limitent à priori le niveau d'audience du message écrit.

A propos de cette langue française, il est important de noter que la langue, écrite ou parlée, la volonté de faire renaître la société ne semble pas avoir eu d'incidence. En fait, c'est l'ambiguïté de la politique coloniale qui justifiait la réticence à la poursuivre, écrit Ndaywel (1998 :711).

A l'époque, poursuit-il, en effet, l'instruction en langues locales était une façon d'étouffer la formation des élites, l'accès au français étant une faveur réservée à quelques-uns. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, c'est le législateur congolais et non l'autorité coloniale belge qui décrétait la généralisation de l'instruction en français ; le multilinguisme que le réseau d'enseignement élémentaire et primaire s'efforce d'assumer de nos jours en est le résultat.

¹ Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982, p.53. Pour Bourdieu, des liens s'établissent entre parole et position sociale. Les positions sociales en présence se retraduisent dans des dispositions pratiques ou habitus. A chaque condition sociale correspond une classe d'habitus : attitudes et goûts, produits par les conditionnements sociaux, associés à la condition correspondante. Par l'intermédiaire de ces habitus, et de leurs capacités génératives, s'élabore un ensemble systématique de biens, de propriétés : une des fonctions de la notion d'habitus est de rendre compte de l'unité de style qui unit les pratiques et les biens d'un agent singulier et d'une classe d'agents. Comme les positions, dont ils sont les produits, les habitus sont différenciés, mais ils sont aussi différenciants : ce sont des principes générateurs de pratiques distinctes et distinctives (1982 :22)

En pratique, la promotion des langues locales s'est limitée, sur le plan officiel, à la proclamation des « quatre langues nationales » (lingala, swahili, kikongo, ciluba) à côté de la « langue officielle ».

La politique de l'authenticité se traduisait dans ce domaine par une révision des noms des organes de presse qui devenait pour la plupart d'origine locale. Pourtant le contenu demeura en grande partie en français, et la radio et la télévision nationales continuaient à réserver la part du lion, dans leurs programmes, au français (Ndaywel :1998).

Dans le même sens que Ndaywel, Ngalasso Mwatha Musanji écrit en ces termes : « Les auteurs africains qui écrivent en français, utilisent une langue qui leur est, au départ, étrangère. Bien souvent ils se sont appropriés cette "langue de l'autre" avec une assurance qui les autorise à l'employer non seulement comme moyen de communication mais aussi comme outil de création. Ce qui justifie, pour le français, le statut de "langue seconde" (Ngalasso, 1992).

En cela, poursuit Ngalasso, les auteurs africains, comme d'autres francophones non natifs, sont des « voleurs de langue ». Sauf que cet acte, qui se situe hors de la sphère morale, n'a rien d'ignominieux puisqu'il n'implique ni l'idée de "spoliation" honteuse par le voleur ni celle de "privation" douloureuse pour le volé. Il n'y a, par conséquent, ni culpabilité ni amertume d'aucune sorte. La seule question pertinente qui se pose est de savoir si l'écrivain francophone, en l'occurrence africain, dont le français n'est pas la langue maternelle, peut "écrire sans douleur" dans cette langue d'emprunt, une langue dont un écrivain marocain francophone, Abdellatif Laâbi¹, dit qu'elle est "prêtée à un taux exorbitant".

La réponse est évidemment non puisqu'on ne cesse jamais d'être, au moins partiellement, étranger à une langue d'adoption dont on ne maîtrise jamais totalement ni les subtilités et les nuances de l'expression ni l'étendue et la finesse de la culture véhiculée. Le comble, sinon le drame, c'est quand l'adoption d'une langue seconde vous rend étranger à votre langue originelle.

¹ Abdellatif Laâbi (1981), *Traversée d'écriture*, dans *Visions du Maghreb*, Paris, Edisud ; cité par Alaoui Abdellaoui (1989 :15).

Cette situation extrême de "double extranéité" est, fort heureusement, chez la grande majorité des écrivains africains, qui sont généralement bien enracinés dans leur langue et souvent parfois polyglottes, une pure hypothèse d'école. Aux écrivains issus de la nouvelle génération née dans l'immigration, pour qui le français est parfois l'unique langue de communication et de création, l'interrogation ne se pose évidemment pas : c'est l'idiome de leurs parents qui est, pour eux, langue seconde voire langue étrangère »¹

L'usage du français a servi de base à l'affirmation d'une littérature qui a la particularité de cerner de près les réalités sociales du pays. Elle a pris racine dès la période coloniale, grâce aux « cercles d'Evolués ».

§5. Contradictions de la jeune presse

Les pots-de-vin accordés par des hommes politiques pour s'assurer la bienveillance d'un journaliste engendrent le problème de contradictions par la presse elle-même.

Aujourd'hui, la nouvelle presse privée au lieu d'apporter une vérité nouvelle, opte pour des demi-vérités, des rumeurs invérifiées. Coupés de l'accès aux sources, les journalistes s'appuient sur des réseaux d'information informels (médias étrangers captés au Congo-Kinshasa, clientélisme avec les hommes influents du pouvoir, etc.).

Vu le contexte économique-socioculturel défavorable, certains journaux congolais de la transition se font entretenir par les partis politiques alors qu'ils dénoncent le système des pots-de-vin. Les excès verbaux des journalistes qui essaient de produire une parole libérée à la mesure des tensions politiques que connaît le pays ne se conforment pas aux exigences de la démocratie. Ils se lancent à des titres sensationnels, accrocheurs.

La nouvelle presse au lieu d'informer, brode les informations, c'est-à-dire combine l'événement et le commentaire personnel sans s'étendre sur les données. On

¹ Ngalasso M.M, Langage et Violence dans la littérature africaine écrite en français, in Croire en l'homme : Mélanges offerts au professeur Ngal à l'occasion de ses 70 ans (sous presse chez

constatera qu'il y a une certaine continuité entre la nouvelle presse privée et les médias dits officiels de la période du Parti-Etat. Mais théoriquement existe une certaine rupture entre les objectifs du journal et son rôle véritable.

On se rappellera qu'à l'époque du Parti-Etat, l'objectif des journaux officiels était le développement, l'unité de la nation, alors que la nouvelle presse œuvre au bien être de la population. Son discours serait le « vrai », d'où la rupture avec les journalistes des médias officiels ou des politiques. Cette rupture serait à la base des provocations, de l'agressivité dont les institutions de l'Etat font l'objet.

Il faut enfin soulever le problème des journalistes qui sont, malheureusement, soumis aux idées de leurs rédacteurs en chef qui sont, à la fois, gestionnaires et propriétaires de l'organe dont la décision prime, malgré les règles d'éthique et déontologique.

Section II : Les mérites de la jeune presse congolaise

La liberté d'expression, celle de s'exprimer sans crainte en dépit des dénonciations éventuelles des voisins est la seule chose que les Congolais aient pu arracher au dictateur. La presse, comme le dit Kasonga (1994 :280-288), a descendu l'homme (le président Mobutu) du haut du piédestal où elle l'avait hissé. Il est devenu ce dirigeant vulgaire dont on devine aisément les réflexes face à un événement donné.

Le talent des caricaturistes¹ zaïrois, accompagné par l'écriture alerte des chevaliers de la plume, a vite fait d'enterrer toutes les légendes entretenues autour de sa personne. Il a été ainsi réduit à sa plus simple expression².

Support de l'Opposition, la presse écrite a contribué à publier tout ce qui concerne l'Opposition : programme des manifestations, tracts, informations,

L'Harmattan).

1 Voir J. Pierre Diamani, « L'humour politique au Phare du Zaïre », op.cit., pp.151-157.

2 Kasonga, op. cit., p. 284.

interviews, les opérations dites « villes mortes », la marche pacifique des chrétiens qui a été sévèrement réprimée par le pouvoir le 16 février 1992.

La presse écrite rejettera le tripartisme, la contestation de la loi sur les partis politiques (affaire de la caution), la question d'une Conférence nationale ou d'une Conférence constitutionnelle, les massacres sur le campus de Lubumbashi, etc.

La presse a également contribué à éveiller dans la population le sentiment d'avoir son mot à dire dans la gestion de la chose publique. Les populations ont pu ainsi exprimer ouvertement et sans détours leurs critiques vis-à-vis des politiques du passé et leurs revendications pour le futur. La population fait confiance en la presse dans la mesure où lorsqu'elle est victime d'une injustice, violence, insécurité, etc. C'est à la presse qu'elle s'adresse avant tout. Donc la presse joue ici le rôle de garde-fou de la société.

La presse écrite s'est engagée à relayer toutes idées ou informations susceptibles d'affaiblir le régime. Celles-ci font l'objet d'une forte campagne médiatique, touchent et intéressent les Congolais qui, à travers elles, se défoulent. C'est-à-dire, privés du droit de parole et des supports pour l'exercer, les Congolais vont désormais pouvoir exprimer publiquement, par médias interposés. Leurs jugements sur la gestion des affaires de la Cité.

C'est ainsi que les kiosques à journaux sont devenus les lieux privilégiés des débats et d'échanges d'informations politiques où se forment certains mouvements de résistance au pouvoir en place.

Dans sa fonction de dénonciation, la jeune presse congolaise a joué un grand rôle en dénonçant les irrégularités, des abus, les malversations, de détournements de fonds, les erreurs, etc. commis par le régime Mobutu. Elle est à féliciter d'avoir œuvré dans un environnement dictatorial.

La presse indépendante va devenir pour un temps le principal pôle de l'opposition mais en même temps de la médiation entre la société et l'Etat. Elle permettra la circulation sans trop d'entraves des idées et, par là même, sera le support fondamental de l'expression publique des opinions. C'est d'elle que

dépendra un bon fonctionnement de la sphère publique, de son sens de la responsabilité, de son aptitude à rechercher le bien commun par la confrontation des opinions.

On rejoint ici ce qu'a affirmé Joseph Ki-Zerbo que le pluralisme « est fondamentalement quelque chose qui nous sert non pas à exprimer la vérité mais à offrir un éventail de vérités partielles qui nous permettent de reconstituer cette vérité »¹.

Toujours dans le même sens que Ki-Zerbo, pour Michel Banock, c'est bien à partir de la diversité nouvelle des titres de la presse privée que " le lecteur devra découvrir ou bâtir par lui-même, à partir de la diversité des opinions, des sources et des médias" ce qu'est l'information objective : « ce fait à lui seul implique ».

Banock poursuit ... « l'abandon d'une attitude passive au profit d'un comportement interactif fait d'attitudes critiques et – pourquoi pas – de réaction et dialogue (via la rubrique du courrier des auditeurs et lecteurs, par exemple). Le tout ayant pour objectif de construire la vérité, qui n'est jamais une donnée première mais reste plutôt un idéal et un objectif dont il faut toujours s'efforcer d'approcher le plus près possible. Dans cette perspective, la diversité des titres et des médias s'avère d'une importance primordiale »²

1 Lire Presse Francophone d'Afrique : Vers le pluralisme, Institut Panos-SEP-UJAO, L'Harmattan, Paris, 1991, p. 32.

2 Michel Banock, *Le processus de démocratisation en Afrique. Le cas camerounais*. L'Harmattan, Paris, 1992, p. 197.

Conclusion partielle

En tant qu'acteurs sociaux émetteurs d'opinions, les journaux congolais participent au débat public. Leurs différentes stratégies de couverture médiatique du processus de démocratisation et leurs prises de position permettent de repérer les éléments de leur participation dans le débat public.

L'utilisation d'arguments (l'analyse discursive de *La Référence Plus* dévoile des stratégies argumentatives visant à convaincre - Breton, 1996 -) de conviction, de métaphores représentatives d'une construction de réel (Lakoff et Johnson, 1985) composent l'essentiel de ces stratégies discursives.

Les journaux participent à la médiatisation du processus en se montrant très critiques vis-à-vis des institutions de la République. Ce qui correspond à leur propre positionnement. Ils vont alors distiller, par le biais d'éditoriaux d'opinion, leurs valeurs propres, hostiles aux manœuvres du régime Mobutu se voulant le statu quo.

Dans l'analyse de *La Référence Plus*, on remarquera que les positionnements de celui-ci se manifestent à l'aide d'arguments de valeurs et d'autorité (paragraphe 3) dont le but est d'interpeller directement le lecteur afin de le faire adhérer aux thèses qu'il propose, d'où l'importance que l'on attache à l'auditoire, au sens des auteurs tels que Perelman et Olbrechts-Typeca (1992 :25), c'est-à-dire en l'espèce, le journaliste est l'orateur qui mobilise au moment opportun tout un arsenal rhétorique afin d'influer sur le lecteur qui est l'auditoire par son argumentation.

A l'usage des métaphores, les stratégies discursives vont varier en fonction du positionnement du journal : métaphores guerrières (Gauthier,1995), de maladie, etc. Elles peuvent jouer sur des réactions socio-affectives du lecteur¹.

Une certaine relation entre métaphorique et l'argumentatif est mise en place par les journaux. C'est-à-dire, s'ils privilégient la métaphore, ils favorisent une démarche plus rhétorique qu'argumentative (Breton, 1996).

Nous avons vu précédemment que l'apparition de la nouvelle presse a connu des dérapages qui ont porté atteinte à sa crédibilité : la dérision politique. Celle-ci s'affiche publiquement, à la faveur du renouveau démocratique et s'épanouit à l'ombre du respect relatif des droits et libertés fondamentaux. Mais dans un contexte d'autoritarisme (...)².

Elle se dévoile maintenant ostensiblement en de multiples contours à travers la presse indépendante³ contrairement à la dérision politique, comme écrit Ngalasso (1996 :1-17), l'insulte ne semble pas avoir été beaucoup fréquentée ni par les lexicologues ni par les socio-linguistes ni même par les politologues⁴. Et pourtant, dans les situations d'antagonisme politique, l'insulte est l'une des armes les plus ordinaires et les plus redoutables.

1 Koren R., *Les enjeux éthiques de l'écriture de presse, et la mise en mots du terrorisme*, L'Harmattan, Paris, 1996.

2 J.P. Diamani, op.cit.

3 Comme *Umoja, Haifa, La Semaine, Le Potentiel, Forum des As, Elimu, La Référence Plus, Le Phare*. Lire aussi Diamani, op. cit.

4 A. Halimi, *Du bon usage de l'insulte en période électorale*, Paris, Saint-Germain-des-Prés, 1973 ; E. Largueche et J. Laplanche, *L'effet injure. De la pragmatique à la psychanalyse*, Paris, PUF,1983, cité par Ngalasso, op. cit.

La lecture de la presse libre, poursuit Ngalasso, créée récemment partout en Afrique, durant cette période de démocratisation, en fournit bien des exemples particulièrement croustillants, faisant appel à tous les noms d'oiseaux, d'insectes et d'autres bestiaux, transgressant tous les tabous de la convenance et de la morale sociale, puisant dans tous les thèmes de la vie privée, à tous les registres de la sexualité ou de la bestialité et à toutes les sources de la confidentialité, s'inspirant enfin de toutes les ressources de la péjoration.

Se versant dans l'injure facile, la jeune presse est devenue une presse de commentaires sans information, véhiculant la haine, la violence, l'intolérance, le mensonge, etc. alors que dans une perspective démocratique, écrit B. Voyenne (1979 :52) : « l'information c'est la somme entre l'accessibilité aux faits, la présentation critique des multiples opinions et des techniques de diffusion ouvertes à tous ».

Cette information a été absente durant la transition, à part, bien sûr, les informations d'opinion, qu'on lisait par-ci par-là. Comme presque à toutes les périodes relativement heureuses, la presse congolaise a connu le foisonnement des titres dont la plupart furent éphémères à cause des obstacles d'ordre économique (moyens de financement modeste ou rien du tout), socioculturel (lectorat limité par le facteur linguistique), géographique (presse caractérisée par une diffusion confinée aux zones urbaines), et politique (mainmise du pouvoir, limitation aux sources, procès de presse, etc.)

Ses différents titres ont souvent abordé le problème de l'idéal démocratique. Comment les journalistes de la jeune presse congolaise ont-ils présenté à leurs lecteurs la notion de démocratie ? Avant d'aborder ce chapitre II de la troisième partie, nous verrons d'abord dans un chapitre premier la conception de la démocratie vue par quelques auteurs ou penseurs, sachant que le mot démocratie peut avoir un grand nombre de significations différentes.

TROISIEME PARTIE - QUELLE DEMOCRATIE ?

Il s'avère intéressant de signaler que le caractère polysémique du mot «démocratie» nous a permis de lire quelques auteurs tels que Diamond, Linz, Sartori, Lipset, Nzouankeu, et tant d'autres qui ont théorisé sur le vocable.

Ce mot peut avoir plusieurs significations différentes. Chacune mettant plus particulièrement l'accent sur tel ou tel aspect plutôt que sur tel autre. Il sert tantôt à désigner l'état ultime visé et souhaité par de nombreux programmes sociaux, économiques et politiques, tantôt à auto-baptiser, et donc sans doute à légitimer, nombre de structures existantes¹. Sartori établit une distinction fondamentale entre démocratie comme valeur et démocratie comme mécanisme².

1 Diamond Larry, Linz Juan, Lipset Seymour Martin, *Politics in Developing Countries : Comparing Experiences with Democracy*, Boulder, Lynne Rienner Publishers, 1990.

2 Sartori Giovanni, *Théorie de la démocratie*, Paris, Armand Colin, 19974.

CHAPITRE I - APERÇU THEORIQUE SUR LA NOTION DE DEMOCRATIE

Les mutations que viennent de connaître l’Afrique subsaharienne ont renforcé des réflexions sur le régime démocratique. D’aucuns sont sans ignorer que l’idée de la démocratie est liée à l’histoire européenne et plus particulièrement à l’émergence de l’ « espace public bourgeois »¹ aux XVIII et XIXème siècles.

La démocratie est « le nom pompeux de quelque chose qui n’existe pas »². C’est « une philosophie, une manière de vivre, une religion et, presque

1 La pensée d’Habermas a souvent été considérée comme centrée sur la « légitimation par la discussion publique », et c’est bien par la réflexion sur ce thème qu’il a marqué le champ des sciences de la communication, en passant du statut d’auteur marginal ou ignoré à celui de référence majeure, qu’il est possible d’utiliser dans de multiples analyses et suivant des interprétations très variées. Habermas a lié, dans ses travaux, une conception de l’espace public conçue en termes de norme historique et sociologique à une étude philosophique des conditions de communication qui sont censées garantir l’exercice effectif de la raison discursive. Les analyses portant sur les transformations de l’espace public ont d’abord marqué les chercheurs en sciences de la communication. En étudiant les transformations de l’espace public, Habermas propose une histoire de la communication politique qui montre comment la conception de cette communication et ses conditions de réalisation ont été fondamentalement modifiées entre le XVIIIème siècle et nos jours (Habermas, 1962 : *strukturwandel der öffentlichkeit*, Luchterhaud, Newied, 1962)(L’espace public, Payot, Paris, 1976). Ce qui caractérise, pour lui, la construction, au début de la période étudiée, de la « sphère publique », c’est que celle-ci, faisant suite à un mouvement de privatisation à l’intérieur des sociétés occidentales, met en œuvre justement une communication entre les personnes privées qui vont se constituer en tant que public. Cette sphère publique se présente à la fois comme une sphère publique politique et comme une sphère publique bourgeoise. Politique puisqu’elle constitue un espace de discussion qui échappe à l’emprise de l’Etat et qui le met éventuellement en cause par les critiques qui peuvent être formulées à son égard au cours des échanges d’opinions à l’intérieur du public. Bourgeoise dans la mesure où, si elle inclut dans la discussion l’ensemble de ceux qui possèdent des biens et une culture leur permettant d’intervenir véritablement sur les sujets débattus, elle en exclut le peuple, considéré comme privé des compétences qui lui permettraient de faire un usage public du raisonnement. En fait, ceux qui participent à la sphère publique doivent être envisagés, d’une certaine manière, comme des représentants éclairés de ceux qui ne peuvent prendre part au fonctionnement de cet espace où se manifeste pourtant l’opinion publique. (Voir à ce sujet la lecture d’Habermas faite par Roger Bautier, « Les théories de la communication », *Cinémation*, n°63, p.87, également Chartier, 1990)

2 Sartori G., *Théorie de la démocratie*, op.cit., p.3.